



LYCEE PRIVE
SAINT THOMAS D'AQUIN
Etablissement catholique d'enseignement
sous contrat d'association avec l'Etat

**Fiche de préinscription
Seconde
2021/2022**

ELEVE

NOMPrénom :..... Sexe : M F
Né(e) le : Nationalité :
Lieu de Naissance (commune, département, Pays) :
Frère ou sœur inscrit(e) dans l'établissement en 2020-21 : Oui Non
Frère ou sœur ayant été inscrit à Saint Thomas d'Aquin, années d'inscriptions :
.....

SCOLARITE DE L'ANNEE EN COURS

Classe : LVA : LVB : Option :
Etablissement : *Privé sous contrat (PC) ; Public (P) ; Privé hors contrat (HC)*
Adresse de l'établissement :
Code Postal : Commune :
Classe redoublée :
Projet d'études (éventuels) :

Père (ou responsable légal)

NOM d'usage : Prénom :

Situation familiale : Marié Célibataire Veuf Divorcé Séparé Concubine Pacsé

Profession :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Portable : Email :

Mère (ou responsable légal)

NOM : Prénom :

NOM de jeune fille :

Situation familiale : Mariée Célibataire Veuve Divorcée Séparée Concubine Pacsée

Profession :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Portable : Email :

Mode de garde si parents séparés :

Fratrie

Prénom	Age	Scolarité actuelle
.....
.....
.....

Signature de la mère (ou responsable légal)

Signature du père (ou responsable légal)

Documents à fournir avec le dossier

- Frais de dossier de pré inscription : 50 € Frais de dossiers non remboursables.
- Bulletins de l'année de Quatrième et de l'année en cours
- Lettre de présentation de la famille et de l'élève
- Deux enveloppes timbrées non libellées
- Une photo d'identité datant de l'année en cours

ATTENTION

Le dossier de demande d'inscription est à renvoyer obligatoirement avant le rendez-vous.

CONDITION D'ADMISSION

- Etude du dossier complet de demande de pré inscription par le chef d'établissement.
- Réponse du Secrétariat pour validation du dossier (prise de rendez-vous) ou dossier non retenu.
- Entretien avec le chef d'établissement et réponse favorable ou non.
- Envoi, dans les délais, des documents demandés.
- Décision de passage dans la classe supérieure (Juin 2021)

